

[Accueil](#) > [Entreprendre à l'Université](#) > [Devenir Étudiant-entrepreneur](#)

Devenir Étudiant-entrepreneur

Etudier et entreprendre : l'autre façon de voir votre avenir !

Bachelier, Étudiant, jeune diplômé, vous avez envie d'entreprendre ? Que ce soit pour un projet individuel, collectif, innovant, technologique ou à finalité sociale, bénéficiez du statut national Étudiant-e entrepreneur-e et du diplôme Étudiant-entrepreneur ! Véritable accélérateur de projets, cela vous permet d'accéder à de nombreuses facilités : aménagement d'études, aide à la recherche de financement, accompagnement personnalisé, mise en réseau, accès au lieu de coworking, ...



Conditions d'accès :

- â€¢ Avoir le baccalauréat ou l'équivalence en niveau
- â€¢ Sans limite d'âge mais s'adresse en priorité au moins de 28 ans
- â€¢ Avoir un projet entrepreneurial réaliste et de qualité
- â€¢ Être sérieux et motivé.
- â€¢ Pour les étudiants en cours de formation : être rattaché à un établissement d'enseignement supérieur de l'académie de Grenoble (Drôme, Ardèche, Savoie, Haute-Savoie, Isère).

Les avantages :

- Intégration à la promotion d'étudiant-e-s-entrepreneur-e-s : soirée d'intégration, bootcamps, petit-déjeuner des étudiant-es-entrepreneur-es.
- Accompagnement par un double tutorat : tuteur enseignant et tuteur entreprise.
- Formation grâce à des workshops organisés en soirée tout au long de l'année sur les différentes thématiques de la création d'entreprise : [voir le calendrier des workshops](#).
- Participation à de nombreux événements de nos partenaires (salon, conférence, formation) et aux événements entrepreneuriaux du Pépite oZer : [Apér'oZer](#), [Proj'Expo](#).
- Accès à [l'espace de coworking](#) des étudiant-es-entrepreneur-es.
- Possibilité de candidater à des concours pour obtenir des financements : [Prix du jeune entrepreneur et prix Pépite Tremplin](#).
- Consultation auprès d'experts.
- Accès à des [formations entrepreneuriales](#) (MOOCs, auditeurs libres à des formations portées par des établissements de la ComUE Université Grenoble Alpes).
- Possibilité de faire un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise.

- Pour les étudiants en cours de formation : possibilité de remplacer le stage ou le Projet de Fin d'Etude par le travail sur son projet entrepreneurial (**sous accord de la composante**).
- Prêt d'un bureau individuel (si nécessaire et sous réserve de disponibilité).
- Accès au [programme Pépîte Starter oZer](#) en semestre 2 : parcours d'accélération sur 6 mois basée sur une méthodologie Lean Startup.

Le Diplôme Etudiant-Entrepreneur (D2E) :

Tout étudiant ayant obtenu le statut national étudiant-entrepreneur peut s'inscrire au diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur (D2E). **L'inscription est obligatoire pour les bacheliers et les jeunes diplômés. Elle vous permet d'accéder ou de conserver les avantages étudiants : sécurité sociale, bourse, logement, restauration.** Elle est optionnelle pour les étudiants en cours de formation ou lorsqu'ils sont en fin de cursus (Licence 3 ou M2). Ce diplôme se déroule sur une année universitaire et vous permet d'obtenir un diplôme d'établissement à valoriser dans votre parcours professionnel. Il permet de valider les compétences en entrepreneuriat, en innovation, en management de projet que vous mettez en œuvre lors du développement de votre projet. Ce diplôme n'est pas un diplôme classique. Il est basé sur l'apprentissage par l'action en partant de votre projet et des actions mises en œuvre pour son développement.

Les frais d'inscription sont à hauteur de :

- 500 euros, si vous êtes bachelier, jeune diplômé ou étudiant dans un établissement hors Communauté Université Grenoble Alpes.
- 122 euros si vous êtes déjà inscrit à une autre formation des établissements membres de la Communauté Université Grenoble Alpes.
- 5 euros si vous êtes boursier.

Attention il faut rajouter le prix de la sécurité sociale le cas échéant.

Calendrier et procédure candidature :

Ouverture des inscriptions le 4 juin 2018 jusqu'au 26 septembre 2018

1. Remplir [le dossier en ligne](#) (remplissez avec soin votre dossier car c'est le support d'appréciation principale de votre candidature).
2. Analyse du dossier par le Pépîte oZer. Merci de vous tenir à disposition du Pépîte oZer pour tout complément.
3. Passage devant le comité d'engagement du Pépîte oZer.

[> Si vous êtes labellisé\(e\) par le Pépîte oZer, voici les outils et services qui vous seront proposés tout au long de l'année.](#)

Mise à jour le 4 juin 2018



En savoir + :

<https://snee.esr.gouv.fr/>

CANDIDATEZ

Calendrier 2018-2019

Ouverture des inscriptions **le 4 juin 2018 jusqu'au 26 septembre 2018**

À télécharger :

[Flyer Statut Etudiant-Entrepreneur 2018](#)

Conditions d'accès :

• Sans limite d'âge mais s'adresse en priorité au moins de 28 ans.

• Être titulaire du baccalauréat ou d'une équivalence en niveau.

• Avoir un projet entrepreneurial réaliste et de qualité.

• Être motivé et sérieux.

• Pour les étudiants en cours de formation : être rattaché à un établissement d'enseignement supérieur de l'académie de Grenoble (Drôme, Ardèche, Savoie, Haute-Savoie, Isère).

Procédure candidature :

1. Remplir **[le dossier en ligne](#)** (remplissez avec soin votre dossier car c'est le support d'appréciation principale de votre candidature).
2. Analyse du dossier par le Pépite oZer. Merci de vous tenir à disposition du Pépite oZer pour tout complément.
3. Passage devant le comité d'engagement du Pépite oZer.

Contact :

Constance Le Coarer

constance.le-coarer@univ-grenoble-alpes.fr

04 76 82 84 88